

# Le boom du coaching d'orientation

**Des parents de plus en plus angoissés, des jeunes perdus... Les "coachs d'orientation" se sont emparés du filon, au grand dam des conseillers du ministère.**

Élise est satisfaite, elle pense avoir trouvé sa voie. Cette lycéenne en terminale ES à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne) a passé la fin de son mercredi chez Annie Daburon, consultante en orientation scolaire. La jeune fille de 17 ans a suivi cinq séances de "coaching d'orientation", afin de pouvoir formuler l'esprit serein ses vœux sur le site Admission post-bac, mis en place en 2008 pour les inscriptions des lycéens dans l'enseignement supérieur. Devant les quelque 10.000 possibilités proposées par le site, Élise a paniqué. Ses parents ont alors fait appel aux services d'une coach d'orientation privée.

Annie Daburon, ex-directrice du marketing d'un groupe de presse professionnelle, fait partie depuis deux ans d'Adonia, association de coachs spécialisés dans l'orientation scolaire. Pour 490 euros, Élise a passé une batterie de tests permettant d'identifier sa personnalité, ses centres d'intérêt, et de définir un profil professionnel. "Papa voulait que je sois bouchère comme lui, grâce à Annie je sais que je vais m'inscrire en droit pour devenir avocate, journaliste ou commissaire de police."

## De 300 à 1.000 euros les cinq séances

Depuis cinq ans, le coaching d'orientation est un marché florissant. Les officines privées proposent des bilans de compétences dès la troisième, pour des tarifs allant de 300 à 1.000 euros le package de cinq séances. "Les raisons d'un tel développement sont diverses : une peur de l'avenir de plus en plus forte, des parents de plus en plus stressés, et l'Éducation nationale qui recrute de moins en moins de conseillers d'orientation [depuis 2005, 50 par an contre 250 au début des années 2000]", note Sylvie Mouchez, directrice du bureau de renseignements et d'orientation scolaire de la chambre de commerce et d'industrie de Paris. "Si les parents sont prêts à payer, c'est parce qu'ils ont conscience du coût d'une mauvaise orientation", explique Sophie de Tarlé, du mensuel L'Étudiant.

Les conseillers d'orientation des lycées ou des CIO (centre d'information et d'orientation) ont les oreilles qui sifflent : "La conseillère du lycée n'est pas très disponible. Elle est là deux demi-journées par semaine pour 1.200 élèves!", se plaint Élise.

Les nouveaux coachs, eux, sont vus d'un mauvais œil par les conseillers d'orientation psychologues (Copsy) des lycées publics. "N'importe qui peut s'improviser coach, il n'y a pas de diplôme exigé, ce ne sont pas des psychologues, ils n'ont pas d'autre intérêt que commercial!" peste Catherine Remermier, Copsy en Seine-Saint-Denis.

## Des clients plutôt que des élèves

"Il ne faut pas cracher sur le service public de l'orientation, souligne Jean-Robert Pitte, délégué interministériel à l'orientation, mais pour l'améliorer, il faut que l'ensemble de la communauté éducative, conseillers d'orientation, parents et enseignants s'en emparent. Il est impératif qu'il y ait, dans les futures Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (Espe) des modules de formation sur l'orientation."

"Nous ne sommes pas en concurrence avec le public" tient à préciser Alexandre de Lamazière, président de l'Odiep, organisme privé qui propose du coaching d'orientation depuis 2009.

"Nous avons plus d'expérience du monde professionnel et des logiciels de tests plus performants." Dans la plupart des officines privées, on ne parle pas d'"élèves" mais de "clients". "Il y a du bon et du n'importe quoi", regrette Nicolas Fellus de *Studyrama*, magazine spécialisé dans l'orientation." Certains ne donnent que de vagues conseils et proposent des tests que n'importe qui peut se procurer gratuitement sur Internet. " Sébastien, élève de terminale S, a l'impression de s'être fait avoir : "Mes parents ont déboursé près de 500 euros pour s'entendre dire que j'étais un scientifique. Cela ne me donne pas d'idée de métier et cela fait cher le constat de ce que je savais déjà!"

**Adeline Fleury - Le Journal du Dimanche**

dimanche 03 février 2013